



LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°41-2022-03-006

PUBLIÉ LE 9 MARS 2022

Sommaire

Direction départementale des Territoires de Loir-et-Cher /

41-2022-03-08-00002 - Arrêté portant subdélégation de signature pour
l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire (5 pages)

Page 3

Direction départementale des Territoires de
Loir-et-Cher

41-2022-03-08-00002

Arrêté portant subdélégation de signature pour
l'exercice de la compétence d'ordonnateur
secondaire

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Subdélégation de signature est donnée à M. Patrice FRANÇOIS, directeur départemental des territoires adjoint, ingénieur des ponts, des eaux et forêts, à l'effet de signer les actes pour lesquels délégation a été donnée à M. Patrick SEAC'H par l'arrêté préfectoral accordant délégation de signature susvisé.

En cas d'absence ou d'empêchement de la direction, une décision d'intérim permettra de désigner la ou les personnes qui disposeront de cette même subdélégation.

ARTICLE 2 : Subdélégation de signature est donnée aux gestionnaires suivants :

- **M. Mathieu FRIMAT**, chef du Service Eau, Biodiversité, (IPEF),
- **M. Olivier POITE** adjoint au chef du Service Eau et Biodiversité (IDAE)
- **M. Didier BRILL**, chef du Service de l'Habitat Bâtiment et Rénovation Urbaine (AAE-HC),
- **Mme Martine POMMIER** cheffe du Service de l'Urbanisme et de l'Aménagement, (ITPE-HC),
- **Mme Julie QUENTIN-FICHET** adjointe au Chef du Service de l'Urbanisme et de l'Aménagement, (ITPE),
- **M. David MATHON**, chef du Service Prévention des Risques et Ingénierie de Crise, Éducation Routière, (ICTPE),
- **M. Jean-Pierre ALLEMAND**, adjoint au Chef du Service Prévention des Risques, Ingénierie de Crise, Éducation Routière, (IDTPE),
- **Mme Christelle VOISIN-JOUANNEAU**, cheffe du Service Économie Agricole et Développement Rural, (IDAE),
- **M. Mathieu NIVAL**, adjoint à la cheffe du Service Économie Agricole et Développement Rural, (IDAE),
- **M. Joël MARTINE**, chef du service Connaissance des Territoires et Prospective, (IAE-HC),

à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les pièces relatives aux engagements juridiques dans la limite de **50 000 € HT**,
- les pièces nécessaires à l'établissement des titres de perception de toute nature, les demandes de paiement, la constatation de service fait, les ordres de payer au comptable public.

Cette subdélégation concerne les opérations rattachées aux programmes budgétaires suivants :

Budgets opérationnels de programmes :

0113 – Paysages, eau et biodiversité

0135 – Urbanisme, territoires et amélioration de l’habitat

0149 – Compétitivité et durabilité de l’agriculture, de l’agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l’aquaculture

0181 – Prévention des risques

0203 – Infrastructures et services de transports

0207 – Sécurité et éducation routières

0215 – Conduite et pilotage des politiques de l’agriculture

0362 – Plan de relance Écologie

ARTICLE 3 : Habilitation est donnée aux personnes désignées en annexe 1, à l’effet de signer des engagements juridiques, chacune dans leur domaine de compétence, dans les conditions arrêtées dans cette annexe.

ARTICLE 4 : S’agissant de la gestion comptable, subdélégation est donnée selon le tableau ci-dessous, à l’effet de signer, en tant que « valideur » Chorus Formulaires ou Chorus Pro les pièces comptables et documents relatifs à l’ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses (pièces nécessaires à l’établissement des titres de perception de toute nature, validation des formulaires de création de demandes d’achat, demandes de paiement, constatation de service fait et ordres de payer au comptable public) imputées aux titres II, III, V et VI des programmes 113, 135, 149, 181, 203, 207, 215 et 362 du budget de l’État :

Programme 113 : paysage, eau et biodiversité	Jean-Pierre ALLEMAND Céline BAZIMON Vanina DA SILVA Mathieu FRIMAT Sébastien KOPP David MATHON Olivier POITE Sandrine POSTIC
Programme 135 : urbanisme, territoires et amélioration de l’habitat	Didier BRILL Louise ALBERT Vanina DA SILVA Ismaël GONZALEZ (*) Sandrine POSTIC
Programme 149 : compétitivité et durabilité de l’agriculture, de l’agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l’aquaculture	Vanina DA SILVA Sandrine POSTIC Christelle VOISIN-JOUANNEAU Vincent COLSON
Programme 181 : prévention des risques	Jean-Pierre ALLEMAND Isabelle BAJOU Bruno CHEVRE Céline BAZIMON Vanina DA SILVA

	Sébastien KOPP David MATHON Sandrine POSTIC
Programme 203 : infrastructure et service de transport	Jean-Pierre ALLEMAND Vanina DA SILVA David MATHON Sandrine POSTIC
Programme 207 : sécurité et éducation routières	Jean-Pierre ALLEMAND Céline BAZIMON Vanina DA SILVA Aouicha KRADAOUI David MATHON Sandrine POSTIC Alain SIONG
Programme 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	Vanina DA SILVA Sandrine POSTIC Christelle VOISIN-JOUANNEAU Vincent COLSON
Programme 362 : écologie	Jean-Pierre ALLEMAND Christelle VOISIN-JOUANNEAU Vanina DA SILVA David MATHON Sandrine POSTIC Céline BAZIMON Sébastien KOPP

(*) au titre des dépenses gérées sous l'interface GALION

ARTICLE 5 : En cas d'intérim, la subdélégation donnée aux responsables indiqués à l'article 2 s'applique automatiquement à l'intérimaire désigné par décision du directeur départemental des territoires.

ARTICLE 6 : La présente décision annule et remplace celle du 11 février 2022.

A Blois, le 8/03/2022

P/le préfet et par délégation
Le directeur départemental des Territoires



Patrick SEAC'H

ANNEXE 1

à la décision du 8 mars 2022

HABILITATION A SIGNER DES COMMANDES ÉCRITES

Liste des agents habilités à signer des commandes

SPRICER

Noms	Sections	Montant de la commande HT	
		Marché	MAPA
Isabelle Bajou	Budget État	1 500 €	1500 €
Lionel Briand	Idem	1 500 €	1 500 €
Aouïcha Kradaoui	Idem	1 500 €	1 500 €
Alain Siong	Idem	1 500 €	1 500 €
Isabelle Bruneau	Idem	1 500 €	1 500 €
Sébastien Kopp	Idem	10 000 €	1 500 €

Fait à Blois, le 8/03/2022

P/le préfet et par délégation,

Le Directeur Départemental des Territoires



Patrick SEAC'H